

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 AVRIL 2014 - 18H30**

---

**PROCES VERBAL**

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :  
Absents excusés :

Mr A.MOTOT a donné pouvoir à Mr A.ALLEGRINI

Mme I.MANDIN a donné pouvoir à Mr JP.CHABERT

En préambule, Madame le Maire donne quelques précisions sur le bon déroulement du Conseil Municipal , en attente que le Règlement Intérieur du Conseil Municipal soit établi

- Lever la main pour demander la parole et attendre que le Maire l'autorise
- Interdiction de faire des photos ou des enregistrements à but personnel dans un souci de confidentialité

Adoption à l'unanimité des membres présents du procès-verbal de la séance du 12 Mars 2014.

Mr FARRO apporte une remarque concernant le Domaine de Pt Royal et demande que les démarches soient faites en toute légalité.

Au cours de la séance ont été prises les délibérations suivantes :

**1 : COMPOSITION DES COMMISSIONS**

Le Président d'honneur reste le Maire, en tête des commissions sont nommés les Vice-président

Les listes de l'opposition se sont réparties et sont présentent sur quasiment toutes les commissions municipales.

Une seule commission a eu matière à débat « Commission d'Appel d'Offres » où la majorité y avait intégrée 4 titulaires et 4 suppléants ne laissant la place que pour une personne de l'opposition en tant que titulaire et suppléant.

Les 2 oppositions souhaitant siéger à cette commission et après vérification en ont le droit, c'est spontanément que Mr Légier se propose de se retirer des titulaires et Mme Agier des suppléants pour laisser la place à Mr Chabert et Mr Farro comme titulaires et Mr Pignet et Mr Arménico comme suppléants, validé à l'unanimité.

Commission du CCAS : a été validé à l'unanimité le fait de contacter les anciens membres nommés de cette commission afin d'être reconduit s'ils le souhaitent.

Commission Défense : Mme EIDENWEIL souhaite intégrer la commission en tant que suppléante, une vérification sera faite auprès des services.

**2 : DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX DIVERS ORGANISMES.**

Les délégués aux divers organismes extérieurs sont élus, opposition comprise

Voté à l'unanimité

### 3 : LES INDEMINITES.

L'enveloppe globale à répartir est de : 7945.05 €

Les indemnités mensuelles seront attribuées de la manière suivante :

Le Maire : 51% soit 1 556.18 € net

Le 1<sup>er</sup> Adjoint : 18% soit 612.14 € net

Les 6 adjoints : 14% soit 476.11 € net

Les 7 délégués : 8% soit 272.06 € net

Voté à l'unanimité.

### 4 : LES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Parmi les 13 délégations, 3 ont été discutées pour des précisions sur les points 10-11-12, les réponses ont été apportées en séance

Mr JP CHABERT demande le document relatif à ces délégations (l'article L2122-22)

Voté à l'unanimité

### 5 : DEMANDES DE SUBVENTIONS CG13

2 points ont été évoqués :

- La réfection du carrelage du grand bassin de la piscine municipale
- Travaux de voiries pour le quartier « Petit Chemin. »

Ces 2 points ont été approuvés et votés à l'unanimité.

La commission Appels d'Offres devra se réunir le mardi 22 à 18h pour se pencher sur les retours des dossiers concernant les travaux de la piscine qui démontre le caractère urgent de ce projet, l'objectif étant d'ouvrir la piscine pour début juillet.

### 6 : QUESTIONS DIVERSES

- A été précisé qu'il faudra rajouter les frais d'agence (20K€) pour l'acquisition des garages Gonzales (362K€ + 20K€)
- A été engagé une demande de subvention d'état pour l'accessibilité des Handicapés au Donjon.
- Une réunion de la commission des finances se déroulera le mercredi 23 avril à 18h30.
- Prochain conseil municipal le 30 avril 18H30
- Rappel des dates de commémoration du 27 avril et du 29 avril.
- Nouveau découpage Cantonal dans les Bouches du Rhône
- Élections Européenne du 25 Mai 2014

Madame le Maire demande si d'autres points sont à aborder ;

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.